

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le seize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire.

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, **Maire**, M. Laurent SINDRES-DUBOIS, Mme Véronique HEUILLARD, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, M. Julien CHENUT, **adjoints**
Mme Danielle ROUSSARD, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Christian COSTE, Mme Nicole BARBERY, Mme Janine PINKOWICZ, M. Joël COFFINET, Mme Isabelle EULLAFFROY, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Jacky NGUYEN, Mme Sylvie FERRIOT, M. Cyril CLAUSIER-GOVINDIN, Mme Marie-Cécile JACQUES, **conseillers municipaux**.

Absent(e) et représenté(e) : M. Denis DEFER représenté par M. Joël COFFINET, M. Gérald MANCE représentée par M. Jean-Michel PALENGAT

Absent(e) : Mme Assma NAJEM

Secrétaire de Séance : M. Jacky NGUYEN

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022.

En amont de l'ordre du jour, M. le Maire laisse la parole à Mme GUINOT-HARTERT qui présente le plan de sobriété énergétique de la ville.

Christian COSTE : Il faudrait que nous sensibilisons les locataires de la salle des fêtes par rapport au chauffage.

Danielle ROUSSARD : Les locataires ont-ils accès au chauffage ?

Bruno HAILLOT, directeur STM : Non, le chauffage est programmé par notre prestataire et personne ne peut y toucher.

Jean-Michel PALENGAT : Le contrat SDEA arrive à son terme fin 2023. Y aura-t-il un autre contrat d'achat groupé après ?

Joëlle GUINOT-HARTERT : 350 membres font partie du groupement d'achat qui est donc reconduit, avec mise en concurrence. Les tarifs que nous aurons seront plus élevés que ceux actuels mais ils seront règlementés donc moins chers que pour les particuliers.

Le prix du gaz est quant à lui, très fluctuant et il dépendra du contexte politique.

1- ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A VACANCE DE POSTE

Nombre de votant : 20

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 20

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 11

Pascal LANDREAT : Je félicite Cathy PLAQUEVENT pour cette élection. Vous savez que l'enseignement fait partie d'une priorité de la ville. Je ne doute pas, que de par son passé professionnel en sa qualité d'enseignante et sa grande expérience, Cathy PLAQUEVENT saura travailler en étroite collaboration, en

confiance et dans la sérénité avec les enseignants, les parents d'élèves, et ce, pour les enfants de la ville. Nous allons poursuivre notre investissement dans ce domaine.

2- DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE AUX SPORTS

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Je félicite Isabelle EULLAFFROY pour son élection. Vu notre engagement, le domaine du sport est très important pour notre ville car nous accueillons beaucoup d'associations. Je précise que la thématique « vie associative » a fait l'objet de discussions entre nous. Elle n'existe plus nommément mais toutes les associations non sportives, seront réparties dans les différents domaines de compétences pris en charge par les maires adjoints. C'est la proposition que vous avez faite et que nous avons validé collectivement. L'objectif est d'être en proximité avec nos associations et être à leur écoute et à leurs côtés. Avec le COVID, elles ont perdu des dirigeants, des bénévoles, des adhérents. La ville ne peut pas tout résoudre mais peut les accompagner.

3- DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE A LA CITOYENNETE ET A L'EUROPE

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Je félicite Danielle ROUSSARD pour son élection. Danielle est déjà très impliquée dans la citoyenneté et les manifestations patriotiques. Elle aura également un grand rôle de sensibilisation à jouer en ce qui concerne l'Europe.

4- DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE A LA TRANSITION ENERGETIQUE

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Je félicite Joëlle GUINOT-HARTERT pour son élection. Nous nous appuyons sur les compétences de Joëlle comme elle en a fait la démonstration en introduction avec notre plan de sobriété énergétique.

5- DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Adopté à l'unanimité

6- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE EUREKA - MODIFICATION

Adopté à l'unanimité

7- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DE MARCHES PUBLICS A PROCEDURE ADAPTEE (COMAPA) - MODIFICATION

Adopté à l'unanimité

8- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ACCESSIBILITE - MODIFICATION

Adopté à l'unanimité

9- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DEFENSE - MODIFICATION

Adopté à l'unanimité

10- CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES - MODIFICATION

Adopté à l'unanimité

11- INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VRD DU LOTISSEMENT DE CHÂTILLON - APPROBATION

Adopté à l'unanimité

12- CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Adopté à l'unanimité

Pascal LANDREAT : Je vous informe que le poste de conseiller communautaire est repris par Véronique HEUILLARD. En effet, après confirmation auprès des services de l'Etat et de TCM, le code électoral précise que faute de candidat élu conseiller municipal de même sexe sur la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires, il est fait appel au premier conseiller municipal de même sexe sur la liste des conseillers municipaux non conseiller communautaire.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,



Pascal LANDREAT